

Les bébés et les jeunes enfants à la piscine

Collection « Petite enfance et parentalité »

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur

www.editions-eres.com

Jean-Paul Moulin

Les bébés et les jeunes enfants à la piscine

Vers une théorie de la pratique

Préface de Jean Le Camus

érès

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBNPDF : 2-7492-1826-7
Première édition © Éditions érès 2006
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

PRÉFACE de Jean Le Camus	7
INTRODUCTION.....	11
ORIGINE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES AQUATIQUES	
1. LES ORIGINES DES PRATIQUES AQUATIQUES POUR LES BÉBÉS	15
<i>Les pratiques ancestrales</i>	15
<i>Les observations scientifiques</i>	16
<i>Les pratiques pédagogiques en France</i>	16
2. DIVERSITÉ DES OBJECTIFS ET DES MÉTHODES	18
<i>L'objectif de la sécurité</i>	19
<i>L'objectif sportif</i>	23
<i>L'objectif de la santé</i>	25
<i>L'objectif de l'éveil</i>	29
3. LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE	34
<i>Les notions de projet, d'objectifs et de moyens</i>	34
<i>Les conceptions pédagogiques</i>	37
4. AUTONOMIE ET ÉDUCATION	43
<i>Les origines de la notion d'autonomie en éducation</i>	43
<i>Le jeu en tant qu'activité libre dans l'éducation du jeune enfant</i>	45

<i>Auto-organisation, activités libres et méthodes d'enseignement</i>	46
<i>Maturation et environnement</i>	48
5. CONCLUSION	51

VERS L'ÉLABORATION D'UN « MODÈLE » THÉORIQUE

1. UNE ACTIVITÉ PRÉCOCE	55
<i>Maturation et exercice de la motricité</i>	56
<i>Développement et environnement</i>	57
<i>Activités motrices et anticipation sur le développement</i>	59
2. UNE ACTIVITÉ AQUATIQUE :	
IMMERSION, FLOTTAISON ET DÉPLACEMENTS	64
<i>Aspects bio-mécaniques</i>	65
Conditions de flottaison	66
Position de flottaison	67
Les déplacements	69
<i>Aspects physiologiques</i>	70
L'appareil respiratoire avant la vie aérienne et au moment de la naissance	71
La maturation de l'appareil respiratoire chez le fœtus	71
Le développement de la succion-déglutition chez le fœtus	72
La mise en route respiratoire à la naissance	72
Effets de l'immersion sur l'organisme	73
La pression hydrostatique	74
– Immersion jusqu'au cou	74
– Immersion complète	75
L'apnée	75
– Les échanges gazeux au cours de l'apnée	76
– Modifications du rythme cardiaque en apnée	77
Les conséquences de l'apnée en immersion	77
– Les effets respiratoires	77
– Les effets cardio-vasculaires – le « réflexe de plongée »	78
L'ingestion d'eau	80
La thermorégulation	81
Conclusion	82
<i>Aspects psychologiques : l'immersion et la personne</i>	83
Peur et immersion	83

Interprétations de type psychanalytique.....	84
Interprétation à partir de la théorie de l'attachement.....	86
Interprétation à partir du processus de <i>coping</i>	87
<i>Conclusion</i>	88
3. UNE ACTIVITÉ FAMILIALE : LES INTERACTIONS PARENTS-ENFANT ...	90
<i>Les capacités d'interagir du bébé</i>	91
<i>Les interactions entre le bébé et sa mère</i>	92
<i>Influence du comportement des parents sur celui de leur enfant à la piscine</i>	94
<i>Milieu social et pratiques éducatives familiales</i>	96
<i>Influence du sexe des parents sur l'activité de l'enfant</i>	100
4. UNE ACTIVITÉ LUDIQUE.....	103
<i>Les différentes classifications des jeux</i>	104
<i>Les fonctions du jeu</i>	106
Fonctions de type biologique.....	106
Fonctions de type psychanalytique.....	107
Le jeu en tant que fonction du moi : la confiance fondamentale.....	108
Le jeu comme fonction de maîtrise de la séparation.....	109
Fonctions de type psychologique.....	110
Le jeu comme expression du désir de se montrer grand.....	110
Le jeu comme fonction d'adaptation : l'exercice des schèmes assimilateurs.....	112
<i>L'imitation</i>	113
<i>Le matériel de jeu à la piscine</i>	115
Les jouets ou petits matériels.....	116
Le gros matériel.....	116
5. CONCLUSION.....	119

LES PREMIERS ESSAIS DE VALIDATION EMPIRIQUE

1. LES RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS AQUATIQUES DU BÉBÉ.....	125
<i>Les éclairages de types physiologique, biomécanique et médical</i>	126
Le réflexe archaïque de nage.....	126
Les mouvements du bébé dans l'eau.....	127
Influences des pratiques aquatiques du bébé sur sa santé.....	129
<i>Influence de la relation parents-enfant sur le comportement de l'enfant à la piscine</i>	130

<i>Le comportement aquatique du bébé vu à travers le modèle de l'attachement</i>	130
<i>Les effets de l'activité aquatique sur le développement de l'enfant</i>	133
<i>Les études de type didactique</i>	139
Réflexe de plongée et pédagogie de l'immersion en Suède	139
Une étude sur l'enseignement des activités aquatiques au Portugal.....	140
Une étude de l'immersion selon le modèle didactique	141
2. CONCLUSION	143
BIBLIOGRAPHIE.....	147
GLOSSAIRE	156
INDEX DES AUTEURS	160

Préface

Les premiers « bébés-nageurs » apparus en France ont aujourd'hui près de 40 ans : ils sont nés en effet à la fin des années 1960, sous l'impulsion de Jacques Vallet et Guy Azémar ! Ce n'est pas pour autant que les pratiques aquatiques pour jeunes enfants ont été étudiées en profondeur et ont été en conséquence répertoriées dans le patrimoine culturel des « activités physiques » scientifiquement et pédagogiquement validées. On disposait bien jusqu'ici de quelques publications sérieuses, des comptes rendus d'intervention le plus souvent, mais il manquait chez nous une étude de synthèse qui puisse faire fonction d'ouvrage de référence. Avec la contribution de Jean-Paul Moulin, ce vide est maintenant comblé et on doit se réjouir de pouvoir accéder désormais à une source de données diversifiées, fiables et actualisées. Il faut dire que l'auteur était pourvu des atouts nécessaires à la réussite d'une telle entreprise. Sa formation et son expérience le désignaient d'abord pour maîtriser la question fondamentale des finalités, des modalités et des effets de l'utilisation du mouvement dans le cadre d'un véritable projet pédagogique : les professeurs d'éducation physique et sportive sont à juste titre considérés comme des professionnels dûment habilités, comme de bons généralistes des « techniques du corps ».

Depuis 1974, l'animation d'un club de « bébés-dauphins » toulousain a permis également à Jean-Paul Moulin d'acquérir un savoir et un savoir-faire hautement spécialisé. Aux côtés de Jeanne Peyret et Pierre Saint-Marty

d'abord, seul à la commande ensuite, il a acquis une solide expérience du « travail » avec les enfants. Puis se sont ajoutées de nombreuses années de responsabilité technique de l'association et, plus récemment, la conduite assidue de stages de formation d'éducateurs ad hoc et ce aux niveaux local, régional et national. L'auteur fait actuellement partie des principaux experts français en matière d'activité aquatique précoce... tandis que de nombreux bambins de la ville rose, supervisés par Dominique Roujon, continuent à tapoter et à barboter allègrement.

En 1997, dans le cadre de l'université de Toulouse-Le Mirail, la soutenance d'une thèse de doctorat de psychologie relative à l'influence des pratiques aquatiques sur le développement de l'autonomie du jeune enfant a donné la consécration académique à un parcours qui était inscrit depuis déjà longtemps dans une démarche de recherche fondamentale et appliquée. Au cours de la préparation du diplôme, Jean-Paul Moulin a établi un « état de la question » et une revue critique de la littérature scientifique française et internationale d'une exceptionnelle richesse. Cet utile approfondissement théorique a été reconnu à sa juste valeur et on peut dire qu'au terme de cette probante mise à l'épreuve, la boucle était brillamment bouclée.

Restait donc à rendre accessibles et intelligibles les conclusions tirées de cette suite d'efforts d'investigation, d'analyse et de réflexion. C'est maintenant chose faite et le livre qu'a écrit Jean-Paul Moulin nous ouvre la voie dans l'approche scientifique d'une pratique bien répandue dans notre pays grâce au dynamisme des dirigeants de la Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisirs (présidée par Claude Devatine, la FAAEL regroupe environ 200 clubs et 25 000 familles) ; d'une pratique largement popularisée par les médias (séduits par son côté télégénique) mais paradoxalement encore méconnue des parents, des éducateurs et parfois même des praticiens des activités motrices destinées aux bébés et aux jeunes enfants.

Dans une langue claire, concise et dépouillée, on trouvera réponse à plusieurs séries de questions :

– où sont nées ces pratiques ? Dans quelles conditions économiques, sociales, idéologiques... et sous quelle forme sont-elles apparues ? Quelles ont été les motivations principales des promoteurs ? Que sait-on des résultats obtenus alors auprès des enfants ? Que valaient finalement ces premières tentatives ? Dans quelle direction l'évolution des objectifs et des méthodes s'est-elle orientée ?

– qu'est-ce qui fait la substance de la pratique aquatique précoce et quelle conception intégrative est-il possible d'élaborer à son endroit, ici et maintenant ? Qu'est-ce qui permet de soutenir qu'il s'agit tout à la fois d'un exercice physique caractérisé par une bio-mécanique et une physiologie spécifiques ? d'un temps d'activité ludique adaptée à l'eau, milieu d'évolution aux pro-

priétés tout à fait particulières ? d'un espace de communication et de plaisir partagé entre la mère (le père) et le bébé ?

– dans quelle mesure et sur quel registre du développement de l'enfant est-il légitime de parler « d'effets repérables » ou de « contribution éducative » ? En quoi peut consister le « projet pédagogique » des animateurs et qu'est-ce qui peut les inciter à mettre l'enfant à l'eau si tôt ? Comment s'y prend-on pour évaluer méthodiquement l'impact d'une pratique de cette nature ? Quel bilan d'activité peut-on établir au terme d'une mise en application étalée sur plusieurs dizaines d'années ?

À la lecture de ce texte dense et argumenté, on se laisse aller à penser qu'il est bon pour le jeune enfant de pouvoir bénéficier régulièrement de l'accompagnement parental en piscine publique. Je suis pour ma part fermement convaincu par le plaidoyer de Jean-Paul Moulin et si je devais formuler quelques suggestions complémentaires, je les situerais au-delà des considérations strictement pédagogiques. Je crois que nous pourrions chercher à améliorer les conditions d'implantation et de diffusion de cette « aventure motrice » très originale sur deux points :

– l'analyse sociologique du recrutement des clubs de « bébés-nageurs » indique que les parents des « milieux modestes » ont de nos jours accès à la piscine mais aussi que ceux qui fréquentent les associations fédérales appartiennent le plus souvent encore aux catégories économiquement et culturellement dotées. Pour que la pratique aquatique précoce se démocratise davantage, pour que les bébés des couches défavorisées puissent eux aussi profiter de cette merveilleuse activité d'éveil et de loisir, il faudrait que les animateurs obtiennent des subventions des financeurs de l'action sociale (municipalités, conseils généraux, CAF, DASS, etc.) et que le montant des cotisations soit proportionnel aux revenus des familles. Bref, il convient de lutter plus délibérément et plus assidûment contre toute forme d'élitisme et d'ouvrir ces pratiques au plus grand nombre ;

– l'observation répétée du déroulement des séances de piscine donne à voir également que ce sont très souvent les mères qui accompagnent les bébés ; en dehors des « créneaux » du samedi matin, les pères y sont sous-représentés. Or, cet usage du bain collectif se prête magnifiquement à la rencontre du trio père-mère-bébé et aucune activité mieux que celle-là ne peut donner l'opportunité de jouer « les trois ensemble » et de vivre les « interactions triadiques » si finement analysées en France par Serge Lebovici et Martine Lamour. Puisque les pères sont aujourd'hui sensibilisés à la présence précoce auprès de l'enfant (le partage du « temps parental » est moins inégalitaire ; le congé paternité est demandé par plus de 60 % des intéressés), il suffirait de les informer, de les encourager et de leur proposer des horaires de bassin hors travail pour les mobi-

liser plus largement. Il y a là une belle occasion donnée aux pères... de se mouiller.

C'est avec ces paroles de confiance et d'espoir que je félicite Jean-Paul Moulin et que je le remercie de m'avoir fait l'amitié de poursuivre un dialogue commencé il y a quarante ans !

Jean Le Camus
professeur émérite de psychologie
à l'université de Toulouse-Le Mirail

Introduction

La littérature concernant les pratiques aquatiques du jeune enfant, que l'on nomme communément bébés nageurs, présente essentiellement les aspects pédagogiques et les conseils que l'on peut prodiguer aux parents qui accompagnent leurs enfants aux séances de piscine. Les réflexions et les analyses sur ces pratiques, les aspects théoriques qui peuvent justifier les démarches pédagogiques retenues sont très rarement abordés. Or il nous semble indispensable que les animateurs de ces activités aquatiques, professionnels ou bénévoles, mais aussi les dirigeants des « baby clubs », et peut-être les parents qui sont soucieux de l'éducation de leur jeune enfant, connaissent les bases théoriques sur lesquelles on peut s'appuyer pour justifier et argumenter leurs choix pédagogiques et leurs actions à la piscine.

Cet ouvrage a l'ambition de contribuer à combler ce manque. Pour cela, nous avons essayé d'établir des liens entre certaines données théoriques et les pratiques pédagogiques à la piscine. Nous avons regroupé et synthétisé un certain nombre de connaissances qui touchent pour la plupart au développement du jeune enfant vu sous des éclairages variés (psychologique, psychanalytique, neuropsychologique, éthologique, physiologique, pédagogique, etc.). Ces connaissances sont généralement abordées dans les stages de formation à l'animation organisés par la FAAEL ¹, mais de façon succincte en raison d'un temps limité. Elles sont ici développées et

1. Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisir (www.fael.asso.fr).

surtout référencées à l'aide d'une bibliographie d'auteurs qui permettra au lecteur, s'il le désire, de trouver des informations complémentaires.

Il ne s'agit pas pour nous dans cet ouvrage d'aborder de façon concrète le contenu d'une démarche pédagogique, le choix des situations et la manière de les mettre en œuvre. Beaucoup de livres traitent déjà de ces sujets et on pourra les retrouver dans notre bibliographie si on veut les consulter. Il ne s'agit donc pas de présenter une méthode. Nous avons seulement voulu donner les éléments qui nous semblent nécessaires à la construction d'un projet pédagogique cohérent et argumenté que chacun peut élaborer.

La première partie présente l'évolution des activités aquatiques pour les jeunes enfants, de ses débuts jusqu'à nos jours. Elle fait le tour des différents aspects que peut revêtir cette activité dans le monde, des différentes utilisations qui en sont faites et des conceptions qui y sont rattachées. Nous avons aussi cherché à contextualiser l'apparition de ces pratiques aquatiques en montrant comment elles se sont inscrites dans le large mouvement d'engouement pour les activités éducatives précoces. Pour cela nous abordons certaines évolutions significatives des conceptions du développement de la motricité ainsi que l'avancée des notions d'autonomie et d'activité libre dans les méthodes d'enseignement.

La deuxième partie est centrée sur les connaissances théoriques qui nous semblent nécessaires pour comprendre ce qui se passe à la piscine et pour justifier des choix et des orientations pédagogiques. Elle traite des caractéristiques essentielles que l'on attribue à l'activité à la piscine avec les jeunes enfants en développant certaines connaissances scientifiques qui leur sont associées. Ainsi, seront successivement abordées l'influence d'une activité précoce sur le développement de l'enfant, l'eau en tant que milieu environnant, les relations parents-enfant, et les activités ludiques indissociables de la pratique aquatique.

Enfin, dans une troisième partie nous ferons un tour d'horizon des différentes recherches qui ont été réalisées sur le sujet et nous en commenterons les résultats. Certaines de ces recherches montrent l'influence des pratiques aquatiques précoces sur quelques aspects du développement ou du comportement. Mais peu expliquent pourquoi, sous certaines conditions, la pratique de séances de piscine peut avoir une influence sur le développement de l'enfant. Le constat est une première étape de la connaissance, l'explication est la seconde, mais apporter une « preuve » est plus difficile. Nous essaierons de fournir quelques pistes explicatives.

ORIGINE ET ÉVOLUTION
DES PRATIQUES AQUATIQUES

Il existe des pratiques aquatiques pour le jeune enfant qui présentent des caractéristiques très différentes, voire sous certains aspects opposées, et la connaissance de l'histoire de l'avènement de ces activités ainsi que le contexte de leur apparition peuvent nous aider à expliquer et comprendre cette diversité.

1. Les origines des pratiques aquatiques pour les bébés

Bien que certains situent l'origine de ces pratiques en 1925 avec Bonnie Prudden (1974) aux États-Unis, on peut considérer qu'elles sont apparues dans les années 1950-1960 en Australie et aux États-Unis (notamment en 1950 avec Virginia Hunt Newman). Ces deux pays étaient et sont frappés par un nombre important de noyades d'enfants de moins de 4 ans – 30 % de l'ensemble des noyés en 1995 pour l'Australie –, vraisemblablement en raison d'une côte dangereuse, mais aussi en liaison avec l'existence de nombreuses piscines privées. Des pédagogues puis des associations (par exemple The Royal Lifesaving Society créée en 1951, The States Swimming and Water Safety Development Committee en 1975, The Australian Council for Teaching of Swimming and Water Safety en 1979, l'American Red Cross, etc.) se sont préoccupés de la sécurité des jeunes enfants en mettant au point des méthodes d'enseignement adaptées. Par ailleurs, quelques spécialistes de natation ont été intéressés également par cette pratique, voyant là la possibilité de commencer plus tôt l'apprentissage de la natation.

LES PRATIQUES ANCESTRALES

Dans leur souci de justifier une activité peu courante à l'époque auprès de l'opinion publique, certains pédagogues ont mentionné l'existence d'une pratique aquatique précoce ancestrale au sein de populations africaines ou des îles du Pacifique. Van Dick (1999) mentionne une étude de la célèbre anthropologue Margaret Mead sur le peuple Manus des îles de l'Amirauté

expliquant comment les enfants s'adaptaient à leur environnement aquatique quotidien. Par ces références, les pédagogues cherchaient à renforcer l'idée selon laquelle cette pratique était non seulement possible – les compétences du bébé étant perçues alors par la plupart des gens comme peu développées – mais aussi naturelle.

LES OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES

De leur côté, quelques scientifiques réalisèrent des observations chez le bébé en milieu aquatique, principalement dans le cadre d'études neuro-physiologiques sur les *réflexes archaïques* (McGraw, 1939). Il s'agit ici d'observations scientifiques qui n'ont rien à voir avec des pratiques pédagogiques, mais il est intéressant de constater cependant que ces observations sont souvent citées comme marquant le point de départ historique de l'activité. Ainsi, en s'appuyant sur des résultats de recherches scientifiques, certains ont pu chercher à crédibiliser l'activité. On montrait qu'elle était possible chez le bébé, qu'elle faisait même partie de son héritage *phylogénétique* et qu'elle ne présentait aucun risque puisque cautionnée en quelque sorte par des travaux médicaux.

De nos jours, les séances de piscine pour les bébés sont rentrées dans les mœurs et il n'est plus nécessaire d'en démontrer l'intérêt avec de tels arguments qui semblent maintenant désuets. Mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque, aux alentours des années 1960, la place du jeune enfant et les notions qui lui étaient attachées, les besoins sociaux, et les conceptions pédagogiques n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES EN FRANCE

La première expérience pédagogique de pratique aquatique pour les très jeunes enfants réalisée en France, s'est déroulée en 1968-1969 à Paris dans la piscine de l'Institut national des sports, à l'initiative de Jacques Vallet. Une équipe médicale, dont faisait partie Guy Azémar, assurait le suivi de cette expérience. Puis, en 1970, le Centre de pédagogie expérimentale Pierre Madeuf, dont G. Azémar était directeur, s'ouvre à cette activité aquatique, mais en lui donnant une nouvelle orientation. En effet, pour lui, les objectifs et les conditions de pratique de la conception de J. Vallet (1969, 1974) semblaient présenter « des risques non négligeables, notamment psychologiques » (Azémar, 1995). À partir d'une pratique institutionnalisée et ayant un véritable statut expérimental, Guy Azémar crée et

développe une orientation nouvelle dont la particularité est de concevoir l'utilisation de l'eau comme moyen pour favoriser le développement psychomoteur du jeune enfant. Cette conception s'appuyait sur les courants pédagogiques modernes, notamment ceux qui s'appliquaient à l'école maternelle, mais aussi en éducation physique, et sur les connaissances scientifiques récentes concernant le développement du jeune enfant. Il existait alors deux courants méthodologiques, celui initié par J. Vallet, professeur d'éducation physique, chargé de la natation à l'Institut national des sports, et celui de G. Azémar, médecin, ancien professeur d'éducation physique, responsable du Centre P. Madeuf spécialisé dans la rééducation des jeunes enfants. Il est difficile de ne pas établir un lien entre la fonction et les tâches professionnelles de ces deux personnes, et les objectifs qu'ils visaient à travers la pratique aquatique des jeunes enfants. En effet, pour J. Vallet, l'objectif était présportif, alors que pour G. Azémar, l'objectif était de l'ordre de l'éveil psychomoteur.

Ces pratiques aquatiques pour les tout-petits se sont développées, et il existe en France depuis 1982 une fédération, la Fédération des activités aquatiques, d'éveil et de loisir (FAAEL) – anciennement Fédération nationale de natation préscolaire (FNNP) jusqu'en 1993 – qui regroupe actuellement 200 « baby clubs » et 25 000 familles. Si les conceptions de J. Vallet étaient majoritaires au moment de la création de cette fédération (par transformation de la commission « natation préscolaire » du Syndicat national des directeurs de piscine des centres sportifs et de loisirs), ce n'est plus le cas depuis de nombreuses années, et on peut considérer que les objectifs présportifs ont pratiquement disparu de l'Hexagone au profit d'objectifs très proches de ceux que G. Azémar avait choisis en 1970. Mais cette unité apparente ne doit pas cacher la diversité des objectifs et des méthodes dans certaines pratiques que l'on rencontre souvent à l'étranger mais parfois aussi chez nous.

2. Diversité des objectifs et des méthodes

Le Camus (1991) a répertorié les pratiques aquatiques pour les jeunes enfants en prenant en considération leurs fondements doctrinaux et méthodologiques. Il a classé ces pratiques en plusieurs catégories en utilisant un certain nombre de critères, significatifs des orientations du pédagogue : la séparation parents/bébé, l'attitude initiale de l'éducateur, l'immersion, les tests de survie, le rapport jeu/travail, la progression vers l'apprentissage des styles de nage. Cela lui a permis d'établir *une sorte d'échelle d'intensité* allant des méthodes dures aux méthodes douces. Il est bien évident que d'un extrême à l'autre, des pratiques dures aux pratiques douces, ce « kaléidoscope pédagogique » reflète des idéologies, des objectifs et des conceptions très variés et parfois opposés.

Nous n'envisagerons ici que les pratiques sociales et non les pratiques aquatiques individuelles comme le bain du bébé à la maison, même si la manière de le donner peut être conseillée et dirigée par certains pédagogues car s'inscrivant en tant que préparation dans leur stratégie éducative (par exemple Bauermeister, 1972 ; La Coursière, 1973 ; Fouace, 1975, 1990 ; Tcharkovski dans Sidenbladh, 1983 ; Hindmarch, 1999).

Il est évident pour les différents concepteurs et pédagogues de ces diverses pratiques que chacune est proposée pour le bien de l'enfant, et par voie de conséquence pour celui des parents. En ce sens, ce sont des pratiques éducatives.

À travers les pratiques aquatiques, les pédagogues manifestent des intentions que l'on peut qualifier d'objectifs. Ces intentions ou objectifs sont parfois clairement énoncés. Mais si ce n'est pas le cas, nous pouvons les